

**COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES LORS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE**  
**DU JEUDI 21 OCTOBRE 2021 A 19 H 30**

Présents :12- Nicole LABBE, Robert AGOSTINI, Denis MOLLARD, Jean-Marie MEIER, Joël CASANI, Dominique MESIANO, Marie-Thérèse DUPORTAIL, Christian GEAI, Nadine FRULEUX, Stéphane RULLO, Aurélia GIROUX, Rachid SIAD.

Excusés : 3- Joëlle LANCIEN (pouvoir à Nadine FRULEUX), Philippe BRUSCHI (pouvoir à Denis MOLLARD), Windy PETIT (pouvoir à Jean-Marie MEIER).

Secrétaire de séance : Christian GEAI.

Ordre du jour :

Approbation de la séance du Conseil municipal du 20 Septembre 2021. Sans observation. Approuvé à l'unanimité des élus.

I. **LOYERS :**

a) **AUGMENTATION ANNUELLE DES LOYERS POUR 2022 DE 0.09 % :**

Indice de référence 1<sup>er</sup> trimestre 2020 : 130.57

Indice de référence 1<sup>er</sup> trimestre 2021 : 130.69

Accord à l'unanimité des élus.

b) **RENOUVELLEMENT DES BAUX ARRIVANT A EXPIRATION AU 31 DECEMBRE 2021 :**

<b>LOCATAIRE ACTUEL</b>	<b>LOYER ACTUEL</b>	<b>VOTE DU Conseil municipal TARIF POUR 2022</b>
<b><u>GARAGES PLACE JEAN AGOSTINI</u></b> VALENTE Raphaël	615.82 €/an	715 € par an
<b><u>GARAGES RUE MEDARD SIMONETTI</u></b> SANTICCHI Josette BENOIT Pascal	667.33 €/an 1129 €/an	767 € par an 1.150 € par an
<b><u>LOCAUX DIVERS- place du stade</u></b> AGOSTINI Georges	184.75 €/an	200 € par an
<b><u>LOCAUX POUR ASSOCIATIONS</u></b> OCBR Salle simonetti OCBR Pétanque -Stade-	225.80 €/an 225.80 €/an	250 € par an 250 € par an

<b>TERRAINS</b>		
STE DE CHASSE	120 €/an	140 € par an
OCBR Sport Boules -occupation domaine public	220 €/an	240 € par an
BRUNO Lucien -occupation domaine public	280 €/an	300 € par an

Accord à l'unanimité des élus.

**II. RESTAURATION DE LA FONTAINE PLACE DE L'EGLISE :**

Le conseil municipal à l'unanimité des élus autorise Mme le Maire à :

- entreprendre les travaux de restauration de la fontaine
- valider le montant du devis de l'entreprise SCOP ARLEA de Vence pour un montant de 6.505 € HT soit 7.806 € TTC.
- Demander une subvention au Conseil Départemental de 80 %

**III. DELEGATION DE COMPETENCES CONSENTIES AU MAIRE :**

modification de la délibération du 29 Mai 2020 concernant les marchés. Augmenter le montant de 50.000 à 150.000 €. Accord à l'unanimité des élus.

**IV. CDG06 : MISSION ARCHIVAGE :**

Demande d'adhésion au groupement de commande pour l'archivage, les reliures d'Etat civil, délibération, arrêtés. Accord à l'unanimité des élus.

**V. CAMION BOUCHERIE :**

M. ANGELLA André a demandé l'installation de son camion boucherie une fois par semaine le vendredi soir de 16h à 19h en bas du village devant l'abri-bus. M. ANGELLA devra s'acquitter d'un droit de stationnement de 10 € par jour de présence. Accord à l'unanimité des élus.

**VI. DONS :**

Un don de 300 € est accordé à l'association « Convoi de la Liberté » pour leur prestation du 14 Juillet 2021 à Baus-Roux.  
-Pas de don versé à l'association « Trio Zodiac ». Accord à l'unanimité.

**DIVERS**

M. Robert AGOSTINI signale que suite à des chutes de rochers au hameau de Baus-Roux, il a été demandé une expertise. Nous attendons le rapport.

Fin de séance à 20 h.

